

Motion 1: Selina Niggli, JS Grisons sud

Ligne 78: Les sexes pré-définis doivent être abolis

Justification:

Je trouve que le mot „abolir“ n’est pas bien choisi! Il ne s’agit pas d’abolir les sexes pré-définis, mais d’élargir le terme et cela dans l’idée de la société.

Je peux comprendre qu’il ait des gens qui se sentent tout à fait attaqués. C’est toujours difficile d’utiliser le terme „abolir“.

Je motionne donc de changer ce terme.

Motion 2: Selina Niggli, JS Grisons sud

Ligne 86 : Le mariage civile, institutionnalisé ne doit être l’organisation favorisée de la famille, ni dans la société ni devant la loi.

Justification:

Cet énonciation est un peu délicate. Bien sûr le mariage civil, institutionnalisé faudrait être l’organisation favorisée. Ce n’est pas plus grave que ça. Par contre, on devrait élargir le terme « mariage » et ainsi, plus de formes de mariage devraient être acceptées par la société et devant la loi. Il faut faire attention avec le choix de mots, parce que le « ne plus... » pourrait inquiéter certaines personnes. Je motionne que cette phrase soit changée !

Motion 3 : Alexandra Aronsky, JS Grisons

Point additionnel :

- **Des gens trans ne devraient plus être forcés d’attribuer leur corps exclusivement à un sexe ou l’autre.**

Justification:

Aujourd’hui, il n’est pas possible pour une personne dans un corps féminin de se laisser enregistrer comme homme (et vice versa), sans se devoir soumettre à une stérilisation forcée. Cela veut dire qu’une personne trans ne doit être en mesure de se reproduire lors du changement d’état civil. Cette compulsion de se soumettre à la bisexualité doit être abolie.